

Les Indices de Performances

Parmi les nombreux outils que nous souhaitons mettre à votre disposition, nous avons élaboré et mis en place un système d'évaluation qui permettra de situer notre niveau de performance au regard d'un indicateur révélateur du niveau mondial : l'Indice Mondial de Performance (IMP)

Nous serons en mesure de comparer ainsi l'évolution de nos performances selon l'âge et le niveau de pratique considéré :

- national,
- régional et départemental.

L'IMP est calculé d'après la moyenne des 8 meilleures performances mondiales (du deuxième au neuvième rang inclus) au classement FINA de l'année N-1. Sur le même principe il est possible de calculer un indice européen (IEP), national (INP), régional (IRP) et départemental (IDP). En comparant d'année en année l'évolution du rapport IMP/INP, on dispose alors d'un outil d'évaluation susceptible de rendre compte de l'évolution de notre potentiel national au regard de la réalité internationale.

De la même manière chaque région pourra comparer l'évolution du rapport INP/IRP, et s'interroger à l'instar de la Direction Natation Course s'agissant du rapport IMP/INP, sur les raisons ou les facteurs qui peuvent expliquer l'accroissement ou la réduction de ce ratio :

- programmes et règlements sportifs : nature et orientation
- équipement sportifs : qualité et nombre
- conditions de pratique : accès aux installations (DSP) nombre et coûts des lignes d'eau et créneaux horaires mis à disposition,
- structures d'entraînement : clubs, centres d'entraînement avec ou sans horaires aménagés
- formation et compétences de nos entraîneurs
- environnement et conditions de vie de l'athlète : familial, scolaire, professionnel, sportif, médical, social..., concentration et ou dispersion des différents lieux d'activités
- aménagements scolaires, réalité du double projet ,

Destiné à accroître la lisibilité de nos résultats et notre vision à moyen et long terme des actions pouvant agir positivement sur la dynamique de nos performances, cet outil doit être mis à au service de tous : clubs, départements, région, fédération.

La première étape est effective : vous pouvez-dès maintenant consulter l'évolution comparative de notre INP par rapport aux IMP et IEP. Sur notre site fédéral, dans l'onglet « Natation » => « Les rankings et ATR », vous disposez d'une nouvelle rubrique « Indices de Performances ». Nous vous laissons découvrir la richesse de ces données et en apprécier les divers enseignements.

Dans un futur proche, les ligues et départements disposeront de leurs propres indices de performances et pourront ainsi se situer et se projeter au regard des niveaux auxquels ils souhaitent se référer.